



# **Appel à candidatures à destination des Établissements de santé mentale**

*DEVELOPPEMENT DU PRIX LITTERAIRE*

*FOLIRE*

## **I. Le Prix Littéraire FOLIRE**

Le Prix Littéraire FOLIRE, créé en 2011, est le fruit d'un partenariat original entre le Centre Hospitalier de Thuir (Etablissement public de santé mentale) et le Centre méditerranéen de littérature (CML). Le Prix Littéraire FOLIRE a pour objectif de permettre aux personnes souffrant de troubles psychiques de couronner la qualité littéraire d'un récit ou d'un roman d'un jeune auteur francophone.

Le prix est parrainé par la Caisse d'Epargne Languedoc-Roussillon (CELR), qui récompense le lauréat à hauteur de 2000 euros.

Les patients du Centre Hospitalier de Thuir expriment leur vote en choisissant entre trois finalistes au mois de novembre. Ceux-ci ont eux-mêmes été sélectionnés parmi une dizaine d'ouvrages par le comité de sélection et d'organisation du prix regroupant des représentants du CH de Thuir, du CML et de la CELR. Ce comité se réunit dès le printemps, afin de laisser aux patients le temps de lire les trois finalistes dans leur intégralité. Le Centre méditerranéen de littérature assure le conseil littéraire en proposant un large choix d'ouvrages au comité scientifique du prix.

Chaque année, le prix est parrainé par une personnalité issue du monde littéraire, qui lui donne un rayonnement plus important. Les 4 éditions successives ont eu comme parrains, Patrick Poivre d'Arvor, Bernard Pivot, Michel Drucker et Alexandre Jardin.

Cette belle initiative est novatrice à plus d'un titre :

- Le prix littéraire FOLIRE est un prix de lecteurs, qui distingue la qualité purement littéraire d'un ouvrage ;
- C'est un prix de lecteurs handicapés psychiques ou souffrant de maladie mentale. A ce titre, en leur permettant de voter pour leur ouvrage préféré, ce prix facilite la réinsertion psycho-sociale par la lecture et le vote ;
- Enfin, ce prix est un marqueur fort de décroisement, en rapprochant les patients du monde de la littérature. A travers les rencontres qui sont organisées au CH de Thuir (en amont du vote avec les trois finalistes et le jour de la remise du prix avec le lauréat et le parrain), il facilite la destigmatisation de la maladie mentale grâce à la notoriété des auteurs et des parrains.

En 2014, le Centre Hospitalier de Thuir a obtenu le prix de la meilleure communication hospitalière vis-à-vis des usagers pour la création et la mise en œuvre de FOLIRE, prix décerné par la Fédération Hospitalière de France.

Les lauréats du prix depuis sa création ont été les suivants :

- 2011 : Alain Lense pour Elle fut longue la route (Talaïa)
- 2012 : Gille Paris pour Au pays des kangourous (Ed. Don Quichotte)
- 2013 : Ariane Schröder pour La Silencieuse (Ed. Philippe Rey)
- 2014 : Thomas Dietrich pour Là où la terre est rouge (Albin Michel)

## **II. Objectif et modalités de l'appel à candidatures**

Le présent appel à candidatures est lancé conjointement par la Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon, le Centre Hospitalier de Thuir et le Centre Méditerranéen de Littérature. Il a pour objectif d'étendre le jury du Prix FOLIRE à des patients d'autres établissements de santé mentale (ESM).

Le prix FOLIRE sera ainsi décerné par un panel de personnes plus large, se répartissant sur plusieurs établissements de santé. Son rayonnement n'en sera que plus important et le nombre de patients bénéficiant de cette belle initiative que plus grand.

L'appel à candidatures a vocation à intégrer d'autres ESM dès l'édition 2016 du prix FOLIRE.

Par souci de préserver l'esprit méditerranéen impulsé par le Centre Méditerranéen de Littérature (CML), l'appel à candidatures est limité aux établissements de santé mentale des régions Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Provence-Alpes-Côte-D'azur.

Des représentants de chaque ESM (au nombre de deux par établissement) seront intégrés au comité scientifique du prix et participeront à la sélection des trois finalistes.

### **La remise officielle du prix FOLIRE se déroule chaque année à Thuir, berceau du prix.**

Les ESM partenaires auront toute latitude de recevoir à une date ultérieure le lauréat du prix. La rencontre entre les écrivains et les patients est un moment fort du prix FOLIRE et il semble très important que chaque patient ayant fait parti du jury du Prix FOLIRE rencontre à un moment ou à un autre les auteurs.

Qui peut participer à l'appel à candidatures ?

L'appel à candidatures s'adresse aux établissements de santé mentale, publics ou privés, désireux de participer à l'aventure du Prix FOLIRE.

Ils doivent obligatoirement se situer dans les régions Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Provence-Alpes-Côte-D'azur.

### **III. Quelles sont les obligations des établissements retenus ?**

Les établissements qui seront sélectionnés à la suite de cet appel à candidatures s'engagent à :

- participer au Prix FOLIRE dès l'édition 2016 et pendant 2 années consécutives a minima ;
- nommer deux membres du comité d'organisation et de sélection du Prix FOLIRE qui se réunit chaque année et sélectionne les trois finalistes du prix parmi une sélection d'ouvrages proposée par le CML ;
- relayer l'initiative aux patients volontaires au sein de leur établissement ;
- acquérir sur ses fonds propres les ouvrages des trois finalistes et les mettre à disposition des patients (chaque ESM retenu a toute latitude pour trouver des partenaires - institutions publiques ou mécènes - afin d'assurer le financement de l'organisation du prix dans leur établissement / achat des ouvrages des trois finalistes / organisation et déplacement des auteurs dans leur établissement)
- organiser des actions susceptibles de faciliter la lecture et le choix des patients comme des ateliers de lecture ;
- organiser le vote des patients selon les conditions fixées dans le règlement intérieur du prix ;
- organiser, en fonction des possibilités financières de chaque établissement, une rencontre entre les patients et le lauréat du Prix FOLIRE
- Participer à la remise du prix FOLIRE sur le site de Thuir en présence du lauréat et du parrain de l'année
- sensibiliser leurs partenaires (ARS, établissements de santé...) et autres acteurs de leur région aux enjeux du Prix FOLIRE.

## **IV. Comment poser une candidature ?**

L'appel à candidatures est mis en ligne sur le site internet du Centre Hospitalier de Thuir et sur le site internet du Centre Méditerranéen de Littérature. Il sera envoyé sous forme dématérialisée à l'ensemble des directions des établissements exerçant une activité de santé mentale.

Pour candidater, les établissements doivent adresser un dossier de candidature comprenant :

- Une présentation de l'établissement
- Coordonnées du responsable du projet
- Les motivations de la candidature
- Les modalités de fonctionnement envisagées : groupes de lecture, regroupements, ...
- Les actions de communication prévues
- Le budget prévisionnel de la participation

**Date limite d'envoi : vendredi 16 octobre 2015**

Les candidatures sont à envoyer en version papier à :

Centre hospitalier spécialisé de Thuir  
Avenue Roussillon,  
66300 THUIR

Avec une copie à :

Direction de la Communication  
Caisse d'Epargne Languedoc-Roussillon  
254, rue Michel Teulé BP 7330  
34184 MONTPELLIER cedex 4

Pour toute demande de renseignements préalables à la candidature, il est possible de s'adresser :

1. au Centre Méditerranéen de Littérature auprès d'Emmanuelle Malé - Mail : [cml66@wanadoo.fr](mailto:cml66@wanadoo.fr) - Tél. 04 68 51 10 10 ou 06 69 79 15 01
2. au Centre Hospitalier de Thuir auprès de Carole Gleyzes - Mail : [service.communication@ch-thuir.fr](mailto:service.communication@ch-thuir.fr) - Tél : 04 68 84 67 00

## **V. Modalités de sélection des candidatures**

Afin de faire partie du jury du Prix FOLIRE, jusqu'à cinq (5) établissements de santé mentale peuvent être sélectionnés. Ces organismes seront sélectionnés par le comité d'organisation du prix FOLIRE composé à parité de représentants du Centre Hospitalier de Thuir, du Centre méditerranéen de littérature, de la Caisse d'Epargne Languedoc-Roussillon ainsi que du délégué général du Prix Folire. La diversité géographique au sein des trois régions visées par cet appel à candidatures sera prise en compte.